

histoires vraies



Le don, une promesse d'avenir !

3

Actus de la
Fondation

4-5

La Véloterie AJD
est ouverte au
public !

6

La semaine
du numérique
à Grigny

7

AJD Vacances,
bien plus que
des vacances

8-9

Qui sont les
amis du jeudi
dimanche ?

10

Hommage
à Yves
Descharrières

PRINTEMPS 2022 • n°59



Fondation **AJD**
Maurice Gounon





Chères amies, chers amis,

À Vélo, dans Paris on dépasse les taxis, dit la chanson. A Lyon, à vélo, on dépasse les autos ! C'est une évidence, au printemps, un regain d'énergie nous gagne et nos ateliers vélos sont en pleine effervescence. AJD Cycle à Caluire et la Véloterie à Lyon 9^{ème}, ont fait le grand ménage et nos équipes travaillent à vous proposer ce qu'ils font de meilleur : des vélos ! Les idées ne manquent pas et l'objectif de cette année est de parvenir à un développement des ventes, prestations de réparation et à une augmentation du volume des dons (vélos, mais pas que !).

Le « Don » est un beau geste et notre slogan AJD sera donc cette année : VOUS NE L'UTILISEZ PLUS ? DONNEZ-LE !

Il faut en finir avec cette manie de vouloir tout vendre, cela pour gagner quelque argent et en se donnant bonne conscience avec de faux prétextes de consommation raisonnée et d'écologie.

« Donner des objets avec amour pour que l'autre les reçoive avec joie, c'est cela le don. »

Tout y passe pour justifier de vendre, alors que le seul but est d'acheter encore plus de biens de consommation ! En conséquence, les dons de qualité faits aux associations caritatives sont en forte régression, car on ne nous donne maintenant que ce qui est invendable !

Donner, c'est d'abord inviter des événements à se produire et provoquer l'avenir par un acte délibéré et fort, qui renferme une valeur de générosité en lui-même, une valeur sentimentale et, parfois, une valeur esthétique. Donner des objets avec amour pour que l'autre les reçoive avec joie, c'est cela le don.

A ce titre, il ne faut pas envisager le don tel un cadeau, car cela nuit à la compréhension de ce qu'il représente. Le cadeau appartient au domaine des choses toutes faites et dont-il n'y a plus qu'à se saisir. Le don, lui, est un geste sage et beau (telle une offrande dans l'intention religieuse). Les « choses » données sont bien plus que de simples objets, plus que des cadeaux. Elles sont une promesse pour quelqu'un, une volonté généreuse. Elles n'obligent rien à celui qui les reçoit, excepter de s'ouvrir au dialogue et au champ des possibles.

Si vous donnez votre vélo à la Véloterie AJD, vous permettez à un salarié en insertion de se former au métier de réparateur et permettez aussi à celui à qui sera remis le vélo réparé, d'aller travailler ou à l'école et ainsi de rouler sur les chemins de son avenir.

Enfin, cerise sur le gâteau... ce don que vous nous faites justifiera de vous en offrir un neuf (et bien sûr, vous viendrez le faire entretenir à nos ateliers) ! Ce qui compte ce n'est pas l'objet en soi, mais la valeur ajoutée à ce geste généreux. Votre don aux AJD porte en lui un noble dessein empreint d'altruisme et d'avenir.

Merci à vous chers amis, de votre soutien et merci aussi, de partager cette revue pour nous aider à atteindre nos objectifs.

Bonne lecture,

Maryse Chevalier

Présidente du Directoire & Directrice Générale de la Fondation



histoiresvraies

La revue **histoires vraies** paraît depuis 1970. Chaque trimestre, **17 500 exemplaires** sont adressés à nos abonnés.

Périodique trimestriel gratuit envoyé à toute personne qui en fait la demande

Fondation AJD Maurice Gounon

Siège social : 3 montée du Petit Versailles
69300 Caluire-et-Cuire
tél. 04 78 08 23 83 - siège@fondation-ajd.com
CCP : campagne AJD Lyon 42 82 36 X

Dépôt légal : Mars 2022
Directrice de la publication : Maryse Chevalier
Rédaction et coordination :
Pierre-Emmanuel Robert
CPP 57762 - ISSN 0152 0775
Photos : AJD, DR
Réalisation : Crayon Bleu
Imprimerie : Imprimerie Chirat
Tirage : 17 500 exemplaires

Imprimeur certifié «Imprim vert», les papiers utilisés viennent de forêts gérées durablement, et les encres utilisées sont des encres végétales.



10-31-1895



50 ans d'Amour Sans Frontières



L'association Amour Sans Frontières (ASF) fête ses 50 ans en 2022 !

Nous avons souhaité profiter de cette occasion pour célébrer l'amitié et le partenariat qui nous lie avec ASF depuis de nombreuses années.

ASF est une ONG Française créée en 1972 qui intervient dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, notamment au Togo, au Cameroun, au Bénin, en République Dominicaine du Congo et au Niger.

Son activité principale est de répondre à des appels à projet en Afrique et de rechercher des financements pour ces projets tels que la construction d'écoles, le forage de puits pour l'accès à l'eau courante ou l'installation de panneaux solaires pour alimenter un hôpital.



Par ailleurs, ASF est la première ONG de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le domaine de l'envoi de marchandises par conteneur en Afrique

Sub-Saharienne. Elle envoie à son réseau de bénéficiaires, composé d'hôpitaux, d'écoles et de dispensaires, 730 m³ (soit environ 200 tonnes) de matériel scolaire, médical et de première nécessité.

La Fondation AJD apporte son aide à ASF en leur mettant à disposition :

- le camion d'AJD Mirly pour la récupération du matériel donné,
- un espace de stockage suffisant pour le tri des biens à envoyer par conteneur,
- des salariés en insertion (notamment le cariste d'AJD Mirly) pour le transport de palettes.

Nous sommes fiers de pouvoir apporter notre aide à cette ONG qui participe à l'effort public et aide au développement de ces pays.

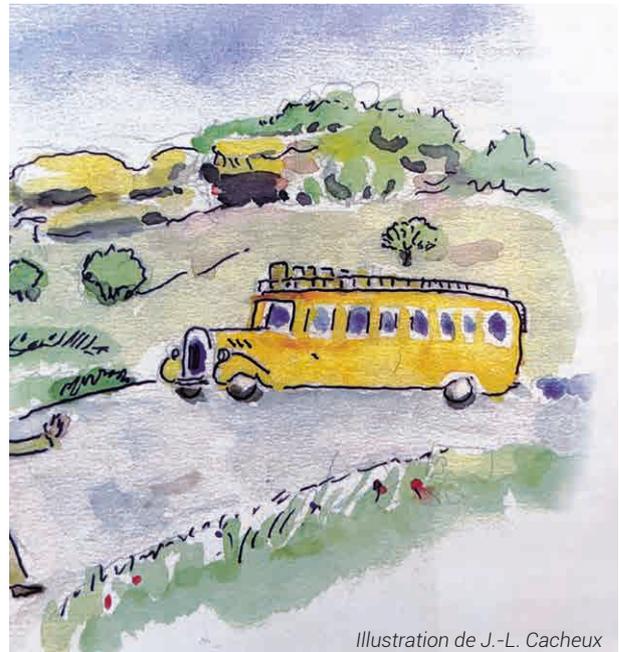
De plus, notre partenariat permet aussi aux salariés en insertion d'AJD Mirly de mettre en pratique les connaissances acquises au service d'une belle cause !

Pour plus d'informations sur Amour Sans Frontières : <https://amour-sans-frontiere.org/>

Nos amis nous soutiennent

La Fondation et l'équipe AIDE remercient chaleureusement le Conseil d'Administration du Fond de dotation « La Rose des Vents » pour sa généreuse décision de contribuer pour la deuxième fois au financement de projets.

Après la Véloterie en 2021, cette année, c'est le B.U.S. (Bureau d'Utilité Sociale) mobile qui bénéficie d'un soutien financier important. La recherche inventive de notre équipe ne pourrait se concrétiser sans l'aide de mécènes, car les idées nécessitent des moyens de mise en œuvre que les Pouvoirs Publics ne nous donnent pas, même s'ils financent pour partie le fonctionnement de l'équipe du B.U.S. Grâce à la subvention de « La Rose des Vents » et de dons privés, nous avons pu compléter le budget nécessaire à l'achat du véhicule et à son aménagement en bureau mobile connecté.



Notre équipe est maintenant en capacité de se rendre au plus près des personnes isolées dans des zones reculées du Département du Rhône. Ces personnes sont en situation précaire, mais nous ne les voyons jamais dans les services sociaux, ni chez le médecin, elles sont invisibles ! AJD AIDE leur propose une écoute, un accompagnement bienveillant, tout autant qu'une aide matérielle (distribution alimentaire et hygiène), un accès aux soins et démarches administratives. Le B.U.S. connecté permet avec les outils informatiques et Internet de mettre à jour cartes vitales, papiers d'identité, droits, CAF, etc. Il est vecteur de liens pour les grands exclus sociaux.

Merci à notre généreux mécène La Rose des vents pour son engagement avec nous.



La Véloterie AJD est ouverte au public !



Dans ce numéro dédié au retour des beaux jours, nous voulons mettre en lumière les bienfaits des modes de transports doux, bons pour notre planète et pour notre santé, mais aussi un véritable plaisir !

La volonté de créer la Véloterie est le résultat d'une initiative collective de nos équipes et nous sommes heureux de sa concrétisation.

UN NOUVEL ESPACE DE VENTE ET DE RÉPARATION DÉDIÉ AUX VÉLOS

La Véloterie AJD, ce sont 200 m² dédiés à la restauration, l'entretien et la vente de vélos de seconde main dans le quartier de Gorge de Loup à Lyon.

On y trouve essentiellement du vélo vintage restauré, de véritables pièces d'époques prêtes à rouler. D'autres cycles sont disponibles à l'achat comme des vélos de ville, des vélos enfants ou des VTT.

Il est également possible de faire entretenir son vélo, que ce soit dans le cadre d'une maintenance ou d'une révision : roues, système de freinage, transmission, etc. Après un diagnostic, la Véloterie propose un devis détaillé au client.

UN ATELIER SOLIDAIRE...

La Véloterie AJD est un atelier cycle au service de l'insertion professionnelle. Sous la supervision d'un encadrant technique professionnel, des salariés en contrat d'insertion se forment au métier de mécanicien cycle. À leur arrivée, ils sont accompagnés dans la construction d'un projet professionnel consolidé si nécessaire par des formations. Les salariés en insertion sont accompagnés par les encadrants afin de dépasser leurs difficultés et d'évoluer vers un mieux-être sur le plan de la santé et de leur situation personnelle (logement, mobilité, etc.).

Notre mission ? « Accompagner vers un retour durable à l'emploi dans le but de (re)trouver une autonomie sociale et économique. »

... ET SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La Véloterie AJD s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, elle travaille à partir de l'existant : rénovation des vélos anciens et récupération des pièces détachées pour redonner vie à d'autres vélos. Les vélos revalorisés constituent des centaines de déchets évités.

Rouler avec un de nos vélos est ainsi un acte solidaire et écologique.

L'équipe de la Véloterie vous accueille du lundi au jeudi, de 8h à 16h au 18 rue des Deux Amants, 69009 Lyon.



Illustration de J.-L. Cacheux

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS



Découvrez en image le travail effectué par notre équipe de la Véloterie AJD ! BMX, vélo vintage, ils sont prêts à rouler ! Il y en a forcément un pour vous !

AIDEZ-NOUS À AIDER !

La **Fondation AJD** ouvre sa **Véloterie** au service de l'insertion professionnelle.

Appel à votre générosité

Offrez une seconde vie à vos vélos tout en encourageant l'insertion !

Aidez-nous à aider, en donnant :

- VOS VIEUX VÉLOS
- VOS VÉLOS BRÛTÉS
- VOS VÉLOS EN BON ÉTAT
- VOS VÉLOS POUR ENFANTS

Pourquoi donner ?
La Véloterie AJD accompagne des femmes et des hommes en situation de fragilité à se (re)construire par le travail.

Comment donner ?

Collecte à domicile sur rendez-vous
Mail : mirily@fondation-ajd.com
Téléphone : 04 37 65 30 12

Dépôt des dons à la Véloterie
18 rue des Deux Amants - 69009 Lyon
Du lundi au jeudi, de 8h à 16h
www.fondation-ajd.com

Nous avons besoin de votre engagement à nos côtés, car ce sont vos achats et vos dons qui alimentent et font vivre notre atelier vélo. Ils contribuent à l'insertion professionnelle et favorisent l'écomobilité. Aujourd'hui nous avons besoin de votre soutien, aidez-nous à aider en donnant vos vieux vélos, ceux que vous n'utilisez plus, les oubliés dans un grenier, un garage ou un local, ceux que vos enfants ne peuvent plus utiliser, car ils ont grandi, ceux dont vous ne voulez plus. Nous saurons les faire rouler à nouveau, ils accompagneront d'autres sur les routes, le chemin du travail ou du parc.

NE JETEZ PLUS, DONNEZ !

COMMENT DONNER ?

- **Collecte à domicile sur rendez-vous**
Mail : mirily@fondation-ajd.com
Téléphone : 04.37.65.30.12
- **Dépôt des dons à la Véloterie**
18 rue des Deux Amants 69009 Lyon
Du lundi au jeudi, de 8h à 16h

Flashez-moi



+ d'infos : <https://www.fondation-ajd.com/la-veloterie-ajd-a-lyon-9eme/>

La semaine du numérique des jeunes de Grigny



A l'occasion de la semaine du numérique, l'équipe de la Prévention Spécialisée AJD à Grigny a décidé de faire participer des jeunes et leurs familles à une série d'ateliers de sensibilisation et ludiques pour mieux comprendre les dérives et les dangers possibles des nouvelles technologies du numérique.

En effet, la problématique de la « fracture numérique » est un phénomène de société important, qui impacte les pratiques des éducateurs spécialisés. Ce phénomène, a été exacerbé en 2020, dû au contexte sanitaire inédit, et le numérique a pris une place centrale dans la vie sociale et plus encore auprès des publics fragiles suivis dans le cadre de la prévention spécialisée.

Ce terme de « fracture numérique » peut aussi être galvaudé tant il regroupe divers sous-thèmes. Dans son intervention classique de travail de rue, l'équipe de Grigny a constaté plusieurs problématiques engendrées par le numérique. Ce diagnostic a aussi été alimenté par leur partenariat étroit avec le collège du secteur, à savoir :

1. L'addiction aux écrans : l'augmentation des situations de jeunes en décrochage scolaire est un indicateur important. L'addiction aux écrans génère des troubles du sommeil, des troubles de l'alimentation et une incapacité à se consacrer à d'autres activités (devoirs, sport, temps familial, etc.).

2. La cyber-délinquance : l'équipe pédagogique du collège de secteur nous a alerté sur ce phénomène de plus en plus présent, et de plus en plus précoce. L'utilisation des réseaux sociaux, le partage de vie privée, la facilité d'accès aux données personnelles et l'anonymat, entre autres, génère des conduites à risques. Dans le thème de « cyber-délinquance », la notion de « cyber-harcèlement » est fortement présente.

3. Les « fake-news » : le « tout accès » au numérique génère aussi une désinformation qui peut prendre un caractère dramatique pour des individus qui peuvent avoir des carences intellectuelles et culturelles. Cette année, ce phénomène de désinformation a pu alimenter des théories complotistes vis-à-vis du covid-19, mais aussi sur le thème du terrorisme avec le drame de l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty. Cette désinformation et l'accès au tout numérique peuvent aussi alimenter le risque de radicalisation.

4. La précarité numérique : Dans le cadre de notre activité, nous rencontrons plusieurs familles en situation de fragilité et/ou précarité. Ce projet s'inscrit aussi dans un objectif de lutte contre cette inégalité, notamment l'inégalité des chances. Le travail sur ces problématiques et la sensibilisation prévue au cours de cette semaine a permis de faire de la prévention directement liée à la mission du service, à savoir : la prévention du décrochage scolaire, la prévention de la délinquance, la prévention des conduites à risque, y compris la radicalisation.

Durant la semaine, 6 jeunes âgés de 12 à 18 ans et leurs parents ont participé à 6 ateliers, en partenariat avec des professionnels. Pour chaque session, un intervenant spécialisé en matière de numérique a apporté son expertise sur la thématique concernée. Au programme : Cinéma 4D, visite virtuelle du Machu Pichu, atelier de sensibilisation sur le cyber-harcèlement, jeu « le vrai du faux » pour lutter contre la désinformation, activité de borne d'arcade, conférence sur la lutte contre les addictions et session de réalité virtuelle avec les parents.

Au terme de la semaine d'activités, un équipement numérique (tablette, ordinateur portable, ...) a été offert à chaque jeune participant.

Devant le succès de cette semaine, le Service de Prévention Spécialisée souhaite propager cette sensibilisation et prise en compte de la thématique du numérique à l'échelle de tous les secteurs.

Nous souhaitons remercier tout particulièrement les jeunes pour leur participation, les familles pour leur implication et nos partenaires, experts du numérique, qui ont rendu cette semaine possible : le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) de Givors, l'Association Addictions France (ex. ANPAA), l'Association Régionale des Œuvres et de Vacances de l'Education Nationale (AROVEN) de Lyon et Info Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes (ex. CRIJ).



AJD Vacances, bien plus que des vacances !

Tout au long de l'année, les séjours d'AJD Vacances enchantent enfants et parents. Les séjours sont ouverts à tous, surtout aux personnes et aux foyers n'ayant pas les moyens ou le temps de partir régulièrement en vacances. C'est la mission même du service, permettre à tous de prendre du temps pour soi, découvrir de nouvelles expériences et profiter d'un moment de paix, tout en créant des souvenirs inoubliables.



Pour la saison 2021/2022, un partenariat a été mis en place avec la **Maison d'Enfants à Caractère Social** (MECS) Le Rucher à Dardilly, pour permettre à de nombreux enfants confiés à l'établissement de participer aux séjours AJD Vacances au printemps, à l'automne et en hiver, notamment au ski !



Pour ces enfants placés, ces vacances ont été un véritable bol d'air et une occasion de découvrir de nouvelles activités. Chaque séjour s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur au plus grand plaisir de tous : enfants, encadrants AJD Vacances et MECS du Rucher.

D'autant que certaines expériences passées n'ont pas eu autant de succès. Les petits effectifs pendant les séjours et les contacts récurrents ont permis de créer un lien de confiance et d'amitié entre jeunes et encadrants AJD Vacances.

Madame Faivre d'Arcier, cheffe de service de la MECS du Rucher, nous a même écrit un petit texte pour témoigner de sa satisfaction :

C'est un **A** comme « **A**hhh c'était trop bien ! on s'est trop **A**musés ! je me suis fait plein d'**A**mis ! Maintenant, je suis un vrai **A**rtiste car je sais faire plein de tours de magie... »

C'est un **J** comme la **J**oie qui se lit sur les visages des enfants qui reviennent de séjour ; « on a fait plein de **J**eux, j'ai adoré... ».

Et c'est un **D** comme les multiples **D**écouvertes des enfants qui, tout en se **D**épensant, ont vécu de vrais moments de **D**ouceur, de **D**anse, de **D**rôleries....

Et c'est surtout un **D** comme le **D**ésir d'y retourner aux prochaines vacances !!!!

Merci aux **AJD** de permettre à tous ces enfants de vivre d'aussi bons moments.



Qui sont les amis du jeudi dimanche ?

Faire connaître la Fondation AJD Maurice Gounon nécessite que nous revenions régulièrement sur l'œuvre de son Fondateur le père Gounon et de son ami Michel Jaouen. Mais connaître les AJD c'est d'abord découvrir les « fameux » Amis du Jeudi Dimanche, car ce sont eux qui ont porté le développement de l'association et qui pour beaucoup, ont impliqué leurs enfants et aujourd'hui leurs petits-enfants dans le sillage de leur propre engagement.



Créée sous forme d'actions en faveur des jeunes dès 1943, puis organisée sous un statut associatif en 1964, la Fondation a aujourd'hui l'ambition de développer sa notoriété et pour cela, elle a justement besoin de mettre en lumière ses amis afin de créer un groupe d'ambassadeurs qui l'aideront à promouvoir ses actions et à collecter des fonds pour répondre aux besoins sociaux non couverts et pour déployer la protection des personnes les plus vulnérables, dont beaucoup d'enfants.

Les amis de la Fondation, aujourd'hui sont des personnes ou organismes privés, mais aussi des entreprises et mécènes. Certains amis le sont depuis les débuts, d'autres nous ont rejoint plus récemment. Tous nous soutiennent en vertu de leurs convictions humanistes et de l'intérêt qu'ils portent à nos projets. Le réseau des AJD compte des centaines de personnes engagées depuis la naissance de l'association et je vous présente, dans ce numéro de printemps, qui voit l'éclosion des couleurs, celui qui fut l'illustrateur talentueux de la revue Histoires Vraies dès ses premiers

numéros : Jean-Loup Cacheux (1937-2003).

Compagnon de route du fondateur des AJD, artiste peintre, dessinateur, caricaturiste, Jean-Loup a, durant des décennies, mis son immense talent au service du Père Maurice Gounon et de la Revue Histoires Vraies. Madame Claire Cacheux, son épouse, m'a fait l'honneur de me raconter la rencontre avec le Père Gounon, les discussions acharnées et passionnées pour trouver des solutions à un enfant ou en protéger un autre. Jean-Loup, son mari, était un homme généreux et engagé. Devenu avocat par son travail et non par la transmission de biens, il s'est très tôt inscrit dans le travail de réforme des conditions de détention des mineurs. Jean-Loup et le père Gounon passaient des heures à travailler et à construire des projets, ils ont participé à l'élaboration des fondements d'une Loi cadre de la protection de l'enfance, dite : Ordonnance du 2 février 1945. Cette Loi fait encore couler beaucoup d'encre aujourd'hui et l'essence de celle-ci donne une prédominance à l'éducation et la prévention, plutôt qu'à la répression et la détention de enfants mineurs. Fortement empreint d'une conviction ou l'éducation prévaut et s'appuyant sur ses compétences juridiques d'avocat au barreau de Lyon, Jean-Loup a grandement participé à la constitution des établissements de la Fondation ; le Foyers Chalets en 1964, puis le Moulin du Roure, et tous les autres ensuite. Jean-Loup a rédigé avec le père Gounon les premiers cadres juridiques pour l'obtention des agréments et autorisations



administratives et pour édifier des projets au service de la protection des mineurs. Claire Cacheux m'a raconté comment ils s'enflammaient avec le Père Gounon lorsqu'ils visitaient des lieux pour y implanter des maisons d'enfants, jusque dans la Creuse à Bosgenet, me dit-elle !



Avec 4 enfants en bas âge, un travail d'administration à l'Université, Claire n'avait pas le temps de rêver, néanmoins, elle soutenait les actions de son époux et ensemble ils étaient toujours disponibles lorsque le père Gounon venait déjeuner ou dîner chez eux, ce qui était le cas toutes les semaines. « Les discussions n'en finissaient plus, Maurice Gounon était un compteur invétéré, il allait prêcher par monts et par vaux, défendait l'idée d'une éducation pour tous, et racontait avec une plume alerte et une verve puissante des histoires vraies d'enfants perdus, des aventures parfois heureuses, mais aussi et bien trop

souvent tristes, d'enfants laissés, abandonnés au bord du chemin, d'enfants sauvages même », se souvient Claire. Et pour donner plus de réalisme à ces histoires, Jean-Loup les mettait en scène et en couleur dans ce qui devint la revue Histoires Vraies que vous lisez encore aujourd'hui avec ce numéro 59.

Jean-Loup nous a quittés il y a bien longtemps maintenant, mais Claire est toujours aux côtés de la Fondation et leurs enfants nous soutiennent à leur tour, ayant hérité du virus de la générosité de leurs parents. « *Pour lutter avec vous contre l'égoïsme et l'indifférence, il n'y a pas d'âge, et je continuerai tant que je pourrai* » a conclu Claire Cacheux.



Bien plus que des amis, ce sont eux nos Amis du Jeudi Dimanche : Claire, Jean-Loup, leurs enfants, Yves Descharrières, son épouse, enfants, famille, ils sont toujours avec la Fondation. Merci à tous. Très chers amis, nous savons pouvoir compter sur vous et cela nous encourage chaque jour.

Maryse Chevalier

DONNER... UN ACTE FORT QUI N'ATTEND RIEN EN RETOUR !



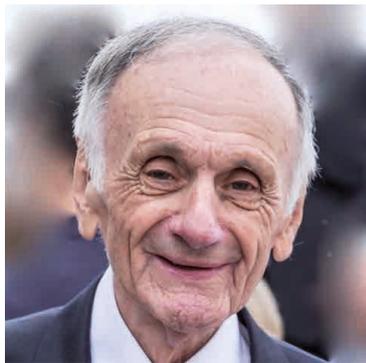
Je prends un grand plaisir à remercier chacun des amis de la Fondation pour son soutien et son aide quelle qu'en soit la forme : dons financiers, legs, dons d'objets, mécénat, bénévolat, prêts sans intérêt.

La rencontre avec les donateurs et mécènes est pour moi une grande richesse et toujours un partage d'idées. Je pense en particulier, en cette année 2022, à Noëlle R. pour le legs d'une maison près d'Annecy qui bientôt accueillera nos jeunes et familles pour des chantiers d'entretien et des vacances. Je pense aussi à Dominique D. amie de très longue date qui a consentie un don sur succession à la Fondation

pour financer des projets qui lui tiennent à cœur (dont celui qui vise à lutter contre la prostitution des mineurs). Jacqueline S., amie très proche de la Fondation, soutient pour sa part des projets de vacances éducatives et d'aide scolaire en faveur des enfants afin de leur ouvrir un avenir meilleur par l'éducation. Je n'oublie pas Vincent D. qui, depuis sa retraite cette année, consacre ses compétences d'architecte aux projets de la Fondation et il y en a beaucoup ! Merci à vous, chers amis, votre don est un gage de pérennité pour la Fondation et il ouvre une porte sur l'avenir à chacun de nos jeunes.

Maryse Chevalier

Hommage à Yves Descharrières (1927-2022)



La Fondation AJD souhaite rendre hommage à Yves Descharrières, qui nous a quittés en janvier 2022.

Yves Descharrières a été un des grands compagnons de route du Père Gounon, fondateur des AJD. Très attaché aux valeurs de la famille et du service, il a répondu à l'appel du Père Gounon, avec quelques autres, pour organiser la première brocante dite « de l'abécédaire » en 1984.

Depuis, il n'a cessé d'apporter son aide aux AJD et à la Brocante. Les semaines précédant chaque brocante, il arpente son quartier avec force conviction pour déposer des affiches chez les commerçants et des flyers dans les boîtes aux lettres.

Il a largement recruté dans son réseau familial et amical pour aider à la ramasse, et au tri. Un de ses neveux l'appelait même « l'oncle AJD ».

Durant des décennies, il a été une des chevilles ouvrières de la Brocante AJD et nous a rendu visite jusqu'à ce que sa santé ne le lui permette plus.

La mémoire de la Fondation passe aussi par tous ces hommes et ces femmes engagés au service d'une cause et qui ont toujours été impliqués personnellement pour favoriser le mieux-être de ceux qui souffrent.

Nous lui dédions la brocante de printemps des 9 et 10 avril et adressons toute notre sympathie à sa famille.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En tant qu'héritier, vous avez la possibilité de partager votre succession avec la Fondation AJD. Grâce au don sur succession, vous pouvez réduire les droits de succession à payer. Votre soutien contribue à nos actions de protection de l'enfance et d'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation précaire.

Quels avantages pour le don sur succession ? Vous pouvez réduire vos droits de succession tout en soutenant une cause qui est chère au défunt ou à l'héritier.

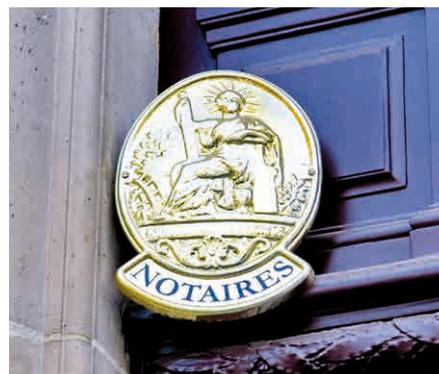
Grâce au don sur succession à une association ou fondation reconnue d'utilité publique comme la Fondation AJD, vous pouvez bénéficier d'un abattement fiscal qui vous permettra de réduire vos frais de succession. Votre don est définitif lorsqu'il est, effectué en pleine propriété et dans les douze mois suivant le décès.

L'abattement fiscal consenti correspond :

- à la valeur nominale du don dans l'hypothèse d'un don de somme d'argent,
- à la valeur des biens évalués par le notaire à la date du décès dans l'hypothèse d'un don en nature (immobilier, mobilier, œuvres d'art), un don de titres....

Ce don n'est pas cumulable avec le bénéfice de la réduction d'impôt sur le revenu au titre des dons ni avec la réduction d'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

Sachez que la Fondation AJD ne paye aucun droit de mutation sur les successions de biens reçus.



Votre don en toute confiance

La Fondation AJD est labellisée Don en Confiance. Nous sommes fiers et heureux d'afficher ce label qui assure aux donateurs la bonne utilisation de leurs dons.

+ d'informations : www.donenconfiance.org

Je fais un don à la Fondation AJD

Je choisis une cause juste et solidaire

→ VOUS ÊTES ASSUJETTI À L'IMPÔT SUR LE REVENU (IR)

Les dons à la Fondation AJD ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 75% des versements effectués, dans la limite de 1000€ en 2022. Pour la part des dons comprise entre 1000€ et 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%, et vous pouvez reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

→ VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ASSUJETTEE A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)

Dans le cadre du mécénat d'entreprises vous pouvez déduire de votre impôt 60% du montant de votre don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe.

→ VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR L'IFI

Aujourd'hui selon la loi TEPA, les dons effectués au profit de la Fondation AJD (reconnue d'utilité publique) offrent les mêmes avantages fiscaux que l'ex ISF.

Vous donnez à la Fondation AJD et vous déduisez 75% du montant de votre don de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite maximale de 50 000€ (soit un don de 66 667€).

À SAVOIR !

Les particuliers et les entreprises, peuvent faire un don en numéraire, nature (œuvres d'art, immeubles, meubles, objets...), valeurs mobilières, prestation de service. Exceptionnellement votre don pourra être utilisé par la Fondation AJD pour soutenir une autre association Lyonnaise ayant le même objet.

Donner à la Fondation AJD, C'EST CHOISIR DES PROJETS !

Exemple : Avec un don IFI de 3 000€ (750€ après déduction fiscale) vous nous permettrez de prendre en charge l'organisation d'un séjour éducatif, collectif, de 8 jours, hors du milieu familial, pour 3 enfants/adolescents défavorisés de la région Auvergne Rhône-Alpes.

La Fondation agit au cœur des problématiques sociales pour offrir un avenir meilleur aux enfants et personnes fragilisées par les accidents de la vie. Elle s'engage à respecter les règles légales strictes pour assurer une gestion désintéressée et transparente.

Pour faire votre don, utilisez le bulletin porte-adresse joint à cet envoi

BULLETIN DE SOLIDARITÉ

Je souhaite soutenir les actions de la Fondation AJD Maurice Gounon :

Je souhaite faire un don mensuel (Merci de joindre votre RIB à l'envoi afin que nous puissions programmer le prélèvement)

Je fais un don ponctuel : 50€ 75€ 100€ 400€ _____ €

Après réduction d'impôt : 12,50€ 18,75€ 25€ 100€

Nom et Prénom..... Signature

Adresse..... Code postal..... Ville.....

Email @..... Téléphone.....

Coupon et chèque à renvoyer à : **Fondation AJD Maurice Gounon • 3 montée du Petit Versailles • 69300 Caluire-et-Cuire**

Chèque à l'ordre de CCP Campagne AJD-Lyon 42 82 36 X

Tél. 04 78 08 23 83 - email : voir formulaire de contact sur www.fondation-ajd.com

Vous pouvez aussi vous rendre sur notre site www.fondation-ajd.com et cliquer sur **FAIRE UN DON** ou flashez le QR code

Politique de protection des données personnelles :

Comme suite à la nouvelle réglementation RGPD applicable le 25 mai 2018, La Fondation AJD s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles (nom et coordonnées) soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et aux exigences de la CNIL. Notre (DPO) délégué à la Protection des Données, a été nommé.

Les données personnelles recueillies sur le «formulaire don» du site internet de la Fondation et dans le «bulletin solidarité» d'Histoires Vraies, sont strictement limitées à l'envoi de la revue et au traitement des dons et reçus fiscaux. Les données personnelles font l'objet d'un protocole de traitement sécurisé et sont confidentielles. Elles sont conservées pour la durée nécessaire aux abonnements à la revue HV et au traitement des dons. Chaque formulaire limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire. La Fondation s'engage à ne pas divulguer ces données à des partenaires commerciaux et à assurer leur protection conformément à la Loi Informatique et Liberté.

Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez adresser un courrier au DPO de la Fondation AJD, 3 Montée du Petit Versailles, 69300 Caluire, ou prendre contact par téléphone : 04 78 08 23 83





Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Brocante Solidaire

Samedi et dimanche
9-10 AVRIL 2022

13 rue Saint Simon - Lyon 9^{ème} - Vaise

9 H à 18 H

ENTRÉE GRATUITE

! Nous procédons à un réapprovisionnement
du stock de nos stands pendant toute la
durée de la brocante.

+ d'infos
Flashez moi !



Espace couvert et chauffé



Accès aux Personnes à Mobilité Réduite



Bar - Restaurant



M D

BUS

C2

C6

C11

C14

C20



fondation-ajd.com



04 37 65 30 12



mirly@fondation-ajd.com



Visitez notre page facebook